

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Comité de pilotage du FSPI-Pisca : dix associations bénéficiaires des projets

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, en charge des Droits de l'homme et de l'Égalité des genres, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, et l'ambassadeur de France au Gabon, Alexis Lamek, étaient réunis hier à Libreville dans le cadre du Comité de pilotage relatif au suivi du Programme de financement des projets innovants de la société civile et des coalitions d'acteurs (Pisca). Il était question d'évaluer l'état d'avancement des projets soutenus par le Programme Pisca, depuis son lancement en 2022. Ce programme de 480 mille euros (314 millions de francs), sur deux ans, subventionne des projets dédiés à l'amélioration de l'égalité des genres au Gabon. Ainsi dans le cadre de ses actions, dix projets mis en œuvre par autant d'associations à gouvernance féminine, portant sur l'aide aux victimes de violence, la formation professionnelle ou encore la santé sexuelle et reproductive sont-ils

soutenus par le Pisca. Un appui qui, selon Erlyne Antonela Ndembet-Damas, " traduit la volonté de l'ambassade de France d'accompagner les organisations de la société civile, mais surtout de promouvoir le respect des droits de la femme gabonaise vulnérable et son autonomisation ". Selon des données, 35 organisations de la société civile gabonaise avaient répondu à l'appel lancé par l'ambassade de France. Au total 10 projets au profit d'associations ont été financés. Et 16 000 femmes seraient impactées sur l'ensemble du territoire soit 76,8 % de l'ensemble des bénéficiaires. " Ce programme a également permis de renforcer les compétences des organisations de la société civile lauréates par des formations, d'améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences physiques et sexuelles ", a précisé l'ambassadeur de France au Gabon.



Photo: SNN

Le Pisca c'est 10 subventions pour 10 projets mis en œuvre par 10 associations à gouvernance féminine.



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Centre National des Œuvres Universitaires

| | |
|-----------------------|--|
| Date de lancement | le 21 Septembre 2022. |
| Appel d'offres | N° 012/CNOU/2022. |
| Nom du projet | Fourniture de denrées alimentaires destinées à la restauration des étudiants localisés dans les zones de Libreville Nord et Akanda (UOB, ENEF), Libreville Sud et Owendo (USS, CIMFEP NKOK ET UIEL) et dans la zone de Franceville (USTM). |
| Durée | 10 mois. |
| Source de financement | Etat gabonais, budget CNOU 2022. |

1. OBJET
Le Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU) lance un appel d'offres ouvert (AOO) pour la passation d'un **marché à bons de commande** relatif à la fourniture de denrées alimentaires destinées à la restauration des étudiants localisés dans les zones de Libreville Nord et Akanda (UOB, ENEF), Libreville Sud et Owendo (USS, CIMFEP NKOK, Université de Libreville UIL) et dans la zone de Franceville (USTM).

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est constitué de six (6) lots distincts

Lot 1 : Fourniture de viandes et de poissons destinés à la restauration des étudiants de la zone nord (viande rouge et blanche) ;

Lot 2 : Fourniture de produits alimentaires divers destinés à la restauration des étudiants de la zone nord (boîte de maïs, sardines, huiles ... etc.) ;

Lot 3 : Fourniture de viandes et de poissons pour la restauration des étudiants de la zone Libreville sud (viande rouge et blanche) ;

Lot 4 : Produits alimentaires divers destinés à la restauration des étudiants de la zone sud (boîte de maïs, sardines, huiles ... etc.) ;

Lot 5 : Fourniture de viandes et de poissons pour la restauration des étudiants de Franceville (viande rouge et blanche) ;

Lot 6 : Produits alimentaires divers pour la restauration des étudiants de Franceville (boîte de maïs, sardines, huiles ... etc.) ;

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.
Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200.000) FCFA par lot. Ce montant est de cent mille (100 000) FCFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 32.21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Le paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Centre National des Œuvres Universitaires (CNOU), rue Nelson Mandela, Zone Industrielle Oloumi, Immeuble BGFIBANK - BP. 982 Libreville (Gabon).

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **20 Octobre 2022 à 10 H 30'** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **20 Octobre 2022 à 11H00** dans la salle de réunion de la Direction Générale du CNOU

Fait à Libreville, le **16 SEP. 2022**

Le Directeur Général des Marchés publics



Eugène Pénafort MINTSA OBAME

Le Directeur Général



Jean Noël EYA NDONG